



31 483 habitants
Département du Val de Marne
Chef lieu d'arrondissement
Membre de la Métropole du Grand Paris
EPT Grand-Orly Seine Bièvre
503 agents communaux

RECRUTE

UN REFERENT EQUIPE JEUNESSE (F/H)

Reconnue pour sa qualité de vie, sa richesse associative, sa nouvelle vitalité économique et urbanistique, la Ville de L'Haÿ-les-Roses (31 483 habitants, Sous-Préfecture du Val-de-Marne) s'inscrit dans une dynamique forte portée par son exécutif. Partie prenante dans le développement du Grand Paris (Ligne 14 du métro en service), elle œuvre au renforcement de son attractivité, au renouvellement de ses politiques publiques et à la modernisation de son administration afin d'optimiser les services rendus à ses concitoyens.

La ville de L'Haÿ-les-Roses propose un poste de **Référent équipe jeunesse (F/H)** :

Sous la responsabilité de la Responsable du service municipal de la jeunesse, le Référent de l'équipe d'animation Jeunesse participe à la mise en œuvre opérationnelle du projet du service Jeunesse. Il est en charge de l'organisation des séjours de vacances et de leur coordination et assure la supervision et l'organisation fonctionnelle d'un séjour chaque année. Il coordonne l'équipe d'animation sur le plan opérationnel et organisationnel. Il valide (en lien avec la cheffe de service) les contenus pédagogiques (sorties, ateliers, évènements ...). Il assure le respect du cadre réglementaire ainsi qu'une veille réglementaire.

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS

- Accueillir, orienter et informer les jeunes sur les différentes thématiques (loisirs, vacances, logement, emploi, formation, santé, etc.), dans le respect de la charte « information jeunesse » et de la convention de labellisation de la structure et du dispositif

GESTION ADMINISTRATIVE

- Participer à l'élaboration du budget des actions et des animations et veiller à la conformité de leur exécution
- Assure le suivi budgétaire des actions et des animations réalisées
- Veiller au respect du règlement intérieur du service
- Participer à la définition des modalités d'adhésion, de fréquentation des activités et des services dédiés aux usagers du service Jeunesse et veiller à leur bonne exécution
- Assurer une veille réglementaire relative à l'accueil des jeunes et des usagers et à la gestion des structures Jeunesse
- Déclarer les accueils de loisirs et les séjours de vacances auprès de la SDJES (TAM) et assurer la mise à jour des déclarations

DECLINAISON DU PROJET PEDAGOGIQUE DE LA STRUCTURE

- Coordonner la programmation Jeunesse se déroulant sur le site et « hors les murs » : activités et sorties, séjours de vacances, emploi et formation, information et accompagnement dans le projet des jeunes ...
- Organiser les séjours de vacances et les camps d'adolescents
- Diriger et encadrer un séjour de vacances

- Assurer le respect du cadre réglementaire et sa veille
- Evaluer les actions et les activités.

DEVELOPPEMENT DE PARTENARIATS ET RELATIONS AVEC LES USAGERS

- Participer à l'accueil des usagers et des familles au sein des structures Jeunesse et sur les lieux des manifestations
- Participer à l'animation du réseau des acteurs éducatifs locaux et mobiliser l'équipe d'animation et les jeunes pour assurer leur participation à des actions « jeunesse » transversales

ACTIVITE COMPLEMENTAIRE

- Participer à l'accueil, l'orientation et l'information des jeunes sur les différentes thématiques (loisirs, vacances, logement, emploi, formation, santé, etc.) dans le respect de la charte « information jeunesse » et de la convention de labellisation de la structure et du dispositif.

PARTICULARITES :

- 37h30 hebdomadaires à répartir en fonction des activités du service.
- Du lundi au vendredi : 10h-12h30 / 14h00-19h00, avec possibilité de lissage en fonction des actions et des projets.
- Amplitude horaire importante lors des séjours, donnant droit à des repos compensateurs.
- Déplacements à prévoir au sein et à l'extérieur de la commune pour les activités et les réunions partenariales.

POSTE A POURVOIR : Dès que possible, **recrutement par voie statutaire en catégorie B (Filière Animation), ou à défaut, par voie contractuelle.**

Vous bénéficierez au sein de notre collectivité d'une rémunération statutaire, d'un régime indemnitaire, d'une prime de fin d'année, du CNAS, de titres restaurants (option facultative), d'une participation à une mutuelle labellisée.

Ce poste étant à temps complet (37h30), vous bénéficierez de 25 jours de congés annuels et de 15 jours de RTT (journée de la solidarité imposée le lundi de Pentecôte).

Si vous souhaitez postuler, adresser votre candidature de préférence par mail, à l'attention de Monsieur le Maire : recrutement@ville-lhay94.fr